

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Band: 18 (1926)
Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

~~~~~ SUISSE ~~~~~

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement : 5 fr. par an  
Pour l'Etranger : Port en sus  
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction : Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne  
Téléphone 3168 o Monbijoustrasse 61 o Compte de chèques N° III 1366  
~~~~~ Paraît tous les mois ~~~~~

o Expédition et administration : o
Imprim. de l'Union, Berne
o o o Monbijoustrasse, 61 o o o

SOMMAIRE:

| | Pages | | Pages |
|---|-------|--|-------|
| 1. Notre semaine de propagande | 137 | 7. Politique sociale | 143 |
| 2. Les syndicats comme pionniers du progrès social | 138 | 8. Dans les autres organisations | 149 |
| 3. Notre mouvement apprécié par la presse | 139 | 9. Mouvement international | 150 |
| 4. Vers le monopole du blé | 141 | 10. Etranger | 150 |
| 5. Convention, Recommandation et Résolutions votées à la VIIIe Conférence internationale du Travail | 145 | 11. Notices | 152 |
| 6. Les industries italiennes et les huit heures de travail | 147 | 12. Bibliographie | 152 |
| | | 13. Le coût de la vie | 152 |

Notre semaine de propagande

Le but de la propagande syndicale est l'union des masses, sous notre drapeau, des ouvriers et employés qui ne sont pas encore organisés aujourd'hui. Pour atteindre ce but, il ne suffit pas seulement d'organiser une semaine de propagande et de demeurer ensuite inactif durant le restant de l'année. En réalité on peut dire que cela n'est pas le cas. Des milliers de militants font de la propagande durant toute l'année en faveur de notre cause. Ils se dévouent sans compter leur peine, le temps et l'argent. Leur conviction de la nécessité de l'activité syndicale les stimule toujours davantage. L'observateur attentif remarque les fruits de ce travail de propagande. Consultez les rapports sur l'activité de nos fédérations syndicales et vous vous rendez compte de la somme de travail accompli. Toutefois le lecteur enclin à la critique constatera également les lacunes de notre propagande. A côté des syndicats et des fédérations syndicales les plus prospères, nous voyons des organisations faibles et malades, incapables de vivre ni de mourir, organisations qui renaissent parfois artificiellement pour être livrées de nouveau à la stagnation. Une foule de raisons sont invoquées pour excuser cette situation. Acceptons-les toutes! En dépit de cela, il doit en être autrement et il peut en être autrement si l'on fait usage des moyens appropriés.

S'il existait un moyen universel capable de perfectionner l'organisation syndicale, nous n'hésiterions pas un instant à l'employer. Mais les choses ne sont pas si simples que cela. Une semaine de propagande ne constituera pas non plus un tel moyen universel, même en l'organisant sur la base la plus large et en disposant de moyens financiers et de forces considérables. La semaine de propagande n'est pas autre chose que le commencement d'une propagande systématique où toutes les forces doivent être déployées. Qu'a-t-on fait jusqu'à maintenant dans ce domaine? Certes, chaque fédération, chaque section affiliée, chaque union a déjà fait de la propagande. Dans les congrès fédératifs, ce thème a déjà été amplement discuté. Les congrès syndicaux s'en sont également occupés. Ce sont justement eux qui ont préconisé que la propagande devait être exécutée avec des forces concentrées. En réalité, il n'en fut jamais ainsi. Pas même après le dernier congrès syndical, qui a accepté un programme syndical minimum comme plate-forme commune pour la propagande de tous les syndicats.

Nous ne méconnaissons absolument pas que la propagande commune nous donnera beaucoup de fil à retordre. Le bon chemin sera parfois difficile à trouver. Il faut que des expériences soient faites pour permettre un travail commun fécond et exempt de tout désaccord. Mais a-t-on jamais vu qu'on ait reculé devant les difficultés lorsqu'il s'est agi de servir la cause? Il est nécessaire pourtant d'entreprendre quelque chose. Dans le travail de propagande, aucun conflit de compétence ne peut surgir. Chaque fédération est compétente, chaque cartel est tenu de s'aider. Doivent également prendre part à l'action ceux pour qui le problème du recrutement des membres est déjà résolu.

Les fédérations doivent tâcher de découvrir enfin les lacunes des organisations de la campagne. Dans ce travail elles doivent être secondées efficacement par les cartels, lesquels sont au courant des conditions locales et régionales. La méthode à employer pour le recrutement des membres dépend entièrement de ces conditions. On emploiera selon les cas la propagande systématique de maison à maison, la convocation d'assemblées d'ateliers, de groupes ou d'assemblées générales. Ces dernières ne peuvent cependant avoir lieu que lorsqu'il existe déjà un solide noyau d'ouvriers organisés. Moins recommandable est en tous cas la publication immédiate dans le journal de chaque petit succès enregistré. On évitera aussi d'entraîner tout de suite dans un « mouvement de salaire » des ouvriers restés indifférents jusqu'ici. Les promesses exagérées faites en période de recrutement sont bientôt suivies de déceptions; l'expérience le prouve abondamment. Ce qui a été négligé durant des dizaines d'années ne peut être rattrapé qu'à la longue à force de persévérance. Des ouvriers, qui n'ont eux-mêmes jamais exercé de solidarité envers leurs camarades, sont également incapables de propager la solidarité. La solidarité doit être réciproque; cela doit figurer à l'avant-plan de la campagne d'agitation. Le syndicat est une école de solidarité. Celle-ci entre en action là où la force d'un seul ne suffit plus et elle est le plus efficace dans les endroits où la cohésion entre ouvriers est la meilleure.

Dans notre action de propagande l'on mentionnera encore que dans les cinquante dernières années, depuis qu'existent des syndicats, il fut beaucoup obtenu en ce qui concerne la réduction de la durée du travail, l'amélioration des conditions d'existence, l'éducation, l'hygiène et l'estimation de l'homme comme citoyen. Tout cela est dû à la puissance de l'organisation. Lequel parmi nous ne se demande pas combien il eût été possible